

La France préoccupée par la santé de Pierre Claver Mbonimpa incarcéré au Burundi

@rib News, 02/09/2014 â€“ Source AFP La France a fait part mardi de sa "préoccupation" face à la "dégradation" de l'état de santé de Pierre Claver Mbonimpa, défenseur burundais des droits de l'homme actuellement en détention, et demandé des "mesures d'humanité". "Nous souhaitons que soient accordées à M. Mbonimpa les mesures d'humanité prévues par le droit national et par les conventions internationales", a déclaré le porte-parole du ministre des Affaires étrangères Romain Nadal (photo) lors d'un point presse.

"La France, qui défend la liberté d'expression (...), rappelle son attachement au respect des droits de la défense", a-t-il ajouté. Pierre Claver Mbonimpa, président de l'Association pour la protection des personnes détenues et des droits humains (Aprodeh), principale organisation de défense des droits de l'Homme du Burundi, a été arrêté et écroué en prison pour "atteinte à la sûreté de l'Etat". Il a été transféré samedi dans une clinique de Bujumbura, dans un état grave: "ne parlait pas, ne tenait pas debout et venait de passer plusieurs jours sans rien avaler", selon des codétenus contactés par l'AFP à la prison de Mpimba. "Il commençait à aller mieux (...) mais son état s'est brusquement aggravé depuis hier (lundi), et depuis les visites sont formellement interdites par les médecins", a expliqué mardi, sous le couvert de l'anonymat, un proche de M. Mbonimpa. M. Mbonimpa, 65 ans, est diabétique et souffre d'hypertension, selon ses avocats. Il souffrait de graves complications dues à une grippe mal soignée et à un paludisme contracté en prison, selon des médecins. Ses avocats soulignent qu'en dépit d'une circulaire préconisant d'accorder la liberté provisoire aux prévenus de plus de 60 ans atteints d'une maladie chronique, la justice burundaise a rejeté toutes leurs demandes de libération. M. Mbonimpa, prix Henri Dunant en 2011 pour son engagement en faveur des droits de l'Homme, dénonce depuis des années des assassinats d'opposants burundais. Il est poursuivi pour des propos tenus en mai sur une radio privée. Il avait alors affirmé que des membres de la ligue de jeunesse du parti au pouvoir, les "Imbonerakure", recevaient une formation paramilitaire dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) voisine. L'arrestation de M. Mbonimpa était intervenue après la publication, dans la presse locale, d'une note confidentielle de l'ONU faisant état de la distribution d'armes par le gouvernement à de jeunes militants. Bujumbura a fermement démenti.